

DIJON

Liaison cyclable Dijon-Arc : premières avancées, mais...

Fort de sa récolte de signatures de soutien, le Collectif pour la voie verte de l'est dijonnais (COVVED) réclame la réalisation d'une piste cyclable reliant Dijon à Arc-sur-Tille. Si le porte-parole Patrice Hanin pointe des avancées côté dijonnais, la partie n'est pas encore totalement gagnée...

Constitué début 2019, le Collectif pour la voie verte de l'est dijonnais (COVVED) a récolté des signatures de soutien pour la création d'une piste cyclable reliant Dijon à Arc-sur-Tille. « Elles continuent d'arriver et nous en avons plus de 2 000 », explique Patrice Hanin, habitant de Variois-et-Chaignot et porte-parole du collectif⁽¹⁾. Et de souligner : « Nous sommes satisfaits des travaux commencés au mois d'août au rond-point du 8-Mai-1945 ». Des aménagements qui sont sur le point de s'achever, et concernaient notamment la création d'une nouvelle voie cyclable reliée aux pistes existantes (lire par ailleurs).

Patrice Hanin ajoute : « Le conseil départemental de la Côte-d'Or et Dijon Métropole vont réaliser la partie manquante de la piste cyclable entre Bois Guillaume (Saint-Apollinaire) et Variois-et-Chaignot, ce qui était également une de nos doléances. Les travaux vont démarrer en octobre : ainsi sera achevée la première partie de la piste cyclable Dijon-Arc-sur-Tille ! ».



Une piste cyclable vient d'être réalisée autour du rond-point du 8-Mai-1945, ce qui était une des demandes du Collectif pour la voie verte de l'Est dijonnais. Photo LBP/Christophe MEYER

Des travaux à poursuivre

Mais d'ajouter toutefois : « Notre demande porte aujourd'hui sur la réalisation de la deuxième partie "Variois-Arc-sur-Tille", pour laquelle nous avons sollicité les autorités compétentes... ». Patrice Hanin le remar-

que : « Il y a une difficulté sur ce trajet : le franchissement de l'A 31. Le pont qui permet d'aller à Arc-sur-Tille est très dangereux pour les cyclistes car il est impossible d'y circuler à vélo quand des camions se croisent : et c'est pour cette raison que de nom-

breux cyclistes renoncent à se rendre à la base nautique d'Arc-sur-Tille très fréquentée en été, en particulier par les Dijonnais ! »

A.-F. B.

Pour en savoir plus : www.covved.org

480 000 € HT pour 1,5 km de piste cyclable de Bois-Guillaume à Variois

Christine Blanc, conseillère départementale "La Côte-d'Or passionnée" du canton de Saint-Apollinaire : « Entre Bois-Guillaume à Saint-Apollinaire et Variois-et-Chaignot, les travaux vont démarrer fin octobre/début

novembre pour réaliser 1,5 km de piste cyclable. Le montant des travaux atteint 480 000 € HT, dont 336 000 € sont financés par le conseil départemental et 144 000 € par la métropole (30 %). Ces travaux devraient durer une quinzaine de jours [...]. Ils permettront à des étudiants qui se rendent à l'université, des salariés qui se rendent sur leur lieu de travail, d'utiliser leur vélo en toute sécurité, ou de rejoindre le nouvel arrêt de bus situé à hauteur du nouveau centre d'entraînement du DFCO à Saint-Apollinaire... ».

Et d'ajouter : « concernant la poursuite de la réalisation de la piste cyclable de Variois-et-Chaignot à Arc-sur-Tille, les services du Département étudient ce tracé ; et comment on pourrait le réaliser, avec ce point noir que constitue le pont autoroutier. Nous essayons de trouver des solutions [...]. Nous sommes en train de faire des réunions, et nous travaillons avec les riverains, en particulier à Couternon. Cela peut prendre du temps, mais ce projet est à l'étude. Nous sommes conscients de la demande et



À Variois-et-Chaignot, en direction de Saint-Apollinaire, il n'y a pas de piste cyclable. Photo LBP/A.-F. B.

“ Entre Bois-Guillaume à Saint-Apollinaire et Variois-et-Chaignot, les travaux vont démarrer fin octobre/début novembre. ”

Christine Blanc, conseillère départementale

du besoin de la population ».

Patrick Morelière, maire (SE) d'Arc-sur-Tille : « Nous sommes pour le développement des modes de transport doux. Nous avons toujours soutenu la démarche du COVVED : nous avons accepté que ses membres se déplacent sur la base de loisirs pour recueillir des signatures ».

“ Nous avons toujours soutenu la démarche du COVVED. ”

Patrick Morelière, maire (SE) d'Arc-sur-Tille

500 000 € pour l'aménagement du rond-point du 8-Mai-1945

Concernant la requalification du carrefour du 8-Mai-1945 à Dijon pour la circulation des cyclistes, Dijon Métropole précise que ces travaux ont concerné l'intersection formée par l'avenue Champollion, la rue Castelneau et la rue Camille-Claudel, dans l'objectif de « relier les différents itinéraires cyclables existants débouchant à cet endroit ». « La liaison

métropolitaine Saint-Apollinaire - Dijon est ainsi sécurisée dans son intégralité avec l'aménagement de pistes cyclables sur tout le pourtour du carrefour ainsi que sur l'îlot central... Grâce à ces travaux, un véritable point noir de la circulation à vélo a été résorbé ».

Les finitions en cours

Si ces travaux ont eu lieu essentiellement entre juin et août 2021, quelques marquages restent à faire d'ici la fin du mois de septembre. Côté coût des travaux, le budget s'élève à 500 000 € HT (budget métropolitain). Le « projet vélo » a consisté d'une part à réduire la chaussée, mais aussi à aménager des espaces verts « pour rendre l'aménagement cyclable plus sécurisant et efficace ». Deux subventions ont d'ores et déjà été obtenues, celles du conseil régional (via le contrat métropolitain) et de l'État (Dotation de soutien à l'investissement local). Une dernière est en cours d'instruction au Feder (fonds européen de développement régional).

Une « politique ambitieuse »

Ainsi la métropole affirme-t-elle « avoir mis en place une politique ambitieuse et poursuivre l'aménagement d'un réseau cyclable intercommunal continu et sécurisé en traitant particulièrement les discontinuités cyclables » : « L'objectif est d'atteindre, en 2030, 12 % de part du vélo dans les mobilités quotidiennes ». La métropole annonce ainsi que le carrefour Salengro, à l'intersection du boulevard Schuman et de la rue d'Auxonne, sera remodelé en cours d'année 2022 ; un projet s'inscrivant dans la même démarche que celle du rond-point du 8-Mai-1945.